

# Canto per Bio !

Bulletin d'information du GAB 65, le groupement de l'Agriculture Biologique des Hautes-Pyrénées

GAB 65 – Chemin de l'Alette – BP 449 –  
65004 TARBES Cedex – Tél. : 05.62.35.27.73 Mèl : gab65@free.fr

Numéro 21

2è Trimestre 2009

## Editorial

### Donnez moi les clefs je m'occupe de tout

Alors on y est arrivé ? de la Bio pour tous même pour les restaurants du cœur !!!! Un vraie Bio démocratique comme on la désirait, tout le monde en parle alors ca veut forcément dire que vous les Bio vous avez gagnés, on a même entendu à la télé que M Barnier avait pris des zeuros aux céréaliers pour augmenter les surfaces en Bio, non ? Puis il ya la restauration collective depuis que le film » Nos enfants nous accuseront « est sorti, vous devez mettre du Bio partout dans les cantines ? Allez ne vous plaigniez plus, j'ai entendu dire que Tarbes organisait un marché Bio et même des repas Bio !! Tout le monde en veut, preuve que vous avez vraiment le vent en poupe.... Les producteurs n'arrivent pas à fournir, les aides abondent....**STOP**

On reprend le cours des choses en essayant de les mettre à l'endroit, effectivement le plan Barnier est bien là et nous jugeons qu'il va dans le bon sens même si les moyens ne sont pas à la hauteur, par exemple sur notre région les crédits liés à l'accompagnement des agriculteurs sont passé de 1Million 400 mille € en 2005 à 400 000€ cette année ?! Cette fâcheuse diminution a plongé par exemple l'an dernier votre structure associative dans de profondes difficultés financières, oui bon mais il y a les autres collectivités par exemple le Conseil Régional, explication : Son budget en direction de la Bio a certes augmenté mais sans définition d'une véritable politique concertée de développement sur notre région et en attribuant prioritairement des aides directes aux paysans, résultat les crédits à l'animation des structures de développement sont beaucoup trop faibles pour assurer la pérennité des missions, donc des structures. Les Conseils Généraux quant à eux aident des missions ou des projets. A l'heure où ces lignes sont écrites nous ne connaissons pas les enveloppes financières qui seront attribuées aux projets et aux missions que nous assumons, ni de la Région, ni de l'Etat, ceci pour une association qui doit assumer ses dépenses courantes, dont 4 salariés et qui ne possède pas de trésorerie, alors vous voyez la Bio on en parle ?????

Que demandons-nous ? Une véritable politique de territoire qui regroupe par convention les politiques publiques de l'ensemble des collectivités censées financer l'AB Pour cela il faut que ces collectivités dont l'Etat arrête d'arbitrer entre les chambres d'agriculture et les GAB un combat qui tournerait une nouvelle fois en faveur des chambres et de leur vision du « Marché » qui conduit entre autre à la crise financière, économique et sociale que nous connaissons. La volonté politique de développement d'une Bio au service des hommes et des territoires passe par des décisions qui imposent de vrais coopérations entre les acteurs de la Bio en réorganisant le marché au profit des hommes et non de la bourse !! .

## **DYNAMIQUE MARAICHAGE**

La fin de l'année 2008 et le début de cette année, le GAB se félicite de l'installation de 4 porteurs de projet en maraichage sur notre département, deux d'entre eux bénéficieront du tutorat de paysans très expérimentés ainsi que de l'apport en terres de ces fermes, preuve que la Bio sait se nourrir de solidarité effective. En sus de ces installations, deux fermes entament leur conversion aux cultures légumières pour fournir le marché de gros. **8,3 Ha de terres supplémentaires consacrés aux légumes Bio et aux plants voilà une sacré bonne nouvelle.** Le GAB continuera à encourager et faciliter l'installation des porteurs de projets, c'est d'ailleurs le cas avec le travail que

réalisera C Boissère. Concernant l'appui technique aux maraichers, ce travail incombe désormais à T Massias pour la chambre d'agriculture, plusieurs formations sont envisagés dont la première le 30 avril chez C Duboé. Le GAB pour sa part fera le lien avec la commercialisation dont

## **FOIRES BIO**

Le 14 juin 2009 aura lieu à Soues au bord du lac dans un vrai cadre champêtre le 6me dimanche Bio. La thématique portée par le GAB et le groupe de pilotage sera « Produire des légumes Bio dans les Hautes Pyrénées c'est possible ! » Nous travaillons actuellement à créer une dynamique qui fera s'installer de

nombreux jeunes mais aussi qui initiera des jardiniers amateurs à produire leurs légumes en Bio, Claire Boissère stagiaire au GAB restituera à cet effet la première partie de son étude afin de créer un guide de référence technique et économique. Une conférence aura lieu où des témoins d'expériences réussies en Aquitaine interviendront.

Le 14 septembre aura lieu la seconde édition d'un Dimanche Bio à Bagnères de Bigorre. La thématique collera cette année à la production de blés Bio dans le cadre du maintien de la biodiversité, ainsi que la production de céréales pour leur transformation dans l'alimentation humaine. **Un colloque Régional sera à cet effet organisé afin que les paysans boulangers de Midi Pyrénées**

puissent échanger leurs pratiques et leurs projets.

## CONVERSION DES TERRES DE TOULOUSE

C'est parti, les 200ha de terres de la régie municipale de la ville de Toulouse seront en conversion pour les semailles d'automne, la phase d'accompagnement technique sera réalisée par G Cardeilhac et L Prieur du CREAB, P Lachaud coordonne le dossier. Dans la foulée de ce travail, les 27 ha de vigne de Toulouse feront l'objet d'un projet de conversion dans l'avenir.

## CONVERSION BIS

En supplément à notre journal, vous trouverez un récapitulatif des aides qui devraient inciter les agriculteurs conventionnels à passer en Bio, il s'agit d'un dispositif qui va dans le sens de l'incitation à répondre à une demande sociétale de plus en plus forte en direction de la Bio. Vous connaissez un voisin, un ami agriculteur qui voudrait bien passer en Bio mais qui hésite, donnez lui ce récapitulatif ou appelez Yan afin que nous le contactions pour qu'il effectue les démarches nécessaires.

## STAGE SUR LA PROTECTION DE LA SOURCE THERMALE DE CAPVERN

En partenariat avec la commune de Capvern, cette étude vise à pérenniser la qualité des eaux thermales et à contribuer à l'obtention du label « station de tourisme ». Ainsi, pendant 6 mois, un diagnostic des pratiques des usages agricoles et non agricoles va être réalisé sur ce territoire afin d'identifier l'existant et ce qu'il y'a lieu d'améliorer. Parallèlement, l'étude d'exploitations agricoles en AB avec des systèmes semblables va permettre de créer une base de références technico-économiques et constituer un appui à la modification des pratiques.

Outre cela, l'objectif est de mettre au point une méthodologie reproductible et de constituer un effet levier sur le territoire des Hautes-Pyrénées. Le comité de pilotage sur l'eau créé en ce début d'année qui implique divers acteurs (GAB 65, Chambre d'agriculture, Agence de l'eau, DDEA, DDAS,...) va dans ce sens.

## ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Bon vent et bonne chance à Sylvain qui quitte le GAB pour se consacrer pleinement à ses projets artistiques Bienvenue à Mathieu qui a été recruté pour devenir animateur pédagogique. Titulaire d'un Master Environnement, il mettra ses compétences au service de l'AB à compter du 2 mai prochain. Les paysans peuvent compter sur lui pour développer des projets liés à leurs fermes et à l'environnement.

## VIE DU RESEAU

L'AG de la FRAB s'est tenue à Brens le 15 mars dernier, P Blanchard et V Ducombs représentait le GAB 65, P Blanchard sera le référent Régional de la restauration collective Bio dans le prochain CA5 Pascal)

L'AG de la FNAB a eût lieu à Châteauroux les 24 et 25 Mars, 4 personnes représentaient M Pyrénées. L'AG a souligné que le plan Barnier allait dans le bon sens, concernant la Bio, que le bilan de santé de la PAC actait une indemnité de reconnaissance de 5000 € par exploitation et qu'enfin la répartition du second pilier était un signe en direction d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. L'AG a affirmé son soutien à la démarche que la FNAB a initié afin de créer une marque Bio privée avec des distributeurs, des transformateurs et pourquoi pas le soutien des collectivités. Cette marque intégrera dans son cahier des charges en sus du REPAB F des critères d'équité sur la juste rémunération mais aussi 'environnementaux

Une réunion des animateurs des GAB et CIVAM s'est déroulée à la FRAB Midi Pyrénées le 7 avril.

## RESTAURATION COLLECTIVE BIO

La cuisine centrale de la ville de Toulouse a souhaité être accompagnée pour définir le cahier des charges de son appel d'offre concernant le marché du pain Bio. En effet la ville va lancer un appel d'offre public pour se faire fournir 7 Tonnes de pain Bio par semaine, E Marie et P Lachaud ont participé à cette réunion.

Ce dossier phare du GAB est entrain d'être essaimé à nos amis de l'Aveyron qui travaillent sur un projet

de restauration collective Bio sur plusieurs villes de ce département. P Lachaud et V Ducombs sont intervenus dans une formation en direction des paysans de l'Aveyron afin de « Créer les conditions requises pour qu'ils livrent la restauration collective » Une formation en direction des professionnels de la cuisine centrale de la ville de Rodez aura lieu en octobre 2009.

Une formation de formateurs à destination des cuisiniers aura lieu à Toulouse en septembre 2009

Le Restaurant administratif de Pau a organisé son premier repas avec des ingrédients Bio le 7 avril, en lien avec le GAB

La ville d'Auch a organisé son premier repas Bio le 5 avril en lien avec le GABB 32

Le 16 Avril prochain une réunion inter Régionale aura lieu à Toulouse pour essaimer notre expérience sur le restaurant inter administratif de Pau

Durant 2 semaines en mai et en juin les personnels de restauration de la CCAS EDF recevront une formation sur l'intégration de produits Bio dans leurs restaurants, elles se dérouleront dans leur cuisine école à Mèrignac. P Lachaud assurera la partie connaissance de l'AB en lien avec des fermes d'Aquitaine, puis la partie techniques culinaires..

Restauration collective Bio : Démarche de projet et formation P Lachaud : 06 85 11 54 59 Nouvel email [frabmp.restoco@gmail.com](mailto:frabmp.restoco@gmail.com)

## STRUCTURATION FILIERE VIANDE

## EVOLUTION DE ALTI'BIO

Après la clôture du premier trimestre 2009, les conclusions sont là : Altí'bio ne dégage pas assez de marge (trois fois moins que nos prévisions) pour participer à l'autofinancement du poste de structuration de la filière viande.

Dans le but d'améliorer ce point, plusieurs modifications ont été validées par le groupe d'éleveur :

- Le paiement ne se fait plus au kilo carcasse mais au kilo de viande (ainsi les variations entre race sont lissées)
- Le prix du steak haché a été en parti augmenté de 1.50 euros

- Les commandes des magasins doivent être plus adaptées pour dégager un prix moyen satisfaisant.

Il ne faut pas oublier que l'objectif de ce travail est bien de créer un outil qui devra fonctionner de façon autonome d'ici deux ans. D'autres modifications seront nécessaires pour pérenniser l'activité...

Des actions de communication vers de nouveaux clients vont débuter, une première animation s'est déroulée le 9 Avril dans les locaux d'Alsthom à Tarbes.

### LA FILIERE LONGUE ?

Evidement la structuration de la filière viande ne peut être menée exclusivement sur un circuit court, c'est pourquoi il est nécessaire de mener en parallèle une structuration en filière longue.

Un recensement des besoins des chevillard a été entamé (Ets Faget, cuisine centrale de la ville de Toulouse).

Un recensement de l'offre dans le secteur Sud Midi-Pyrénées est entrepris avec nos collègues d'ERABLE 31 et GABB 32 pour évaluer les volumes et les périodes de mise sur le marché pour des animaux qui pourraient être commercialisés par cette voie.

Une fois ce travail terminé, et un cahier des charges de production établi, les prix pourront être négociés. Nous nous sommes fixés comme échéance à cette finalisation, le 4ème trimestre 2009.

### LES REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES

Nombreux sont les adhérents au GAB à reprocher le manque de données technico-économique dans leur production.

Aujourd'hui, pour la filière viande, 4 fermes ont été visitées. Les données techniques sur la conduite du troupeau, sur les cultures et les voies de commercialisations ont été recueillies. Une partie économique permettra de se rendre compte des résultats des différents systèmes.

Des plaquettes seront éditées et mise à votre disposition. Vous pourrez ainsi vous informer de différentes techniques de production.

Ces informations seront aussi très précieuses pour exposer des cas concrets à des éleveurs qui se ques-

tionnent sur une probable conversion ou sur une installation.

### STAGE SUR LA CREATION DU GUIDE DE REFERENCE MARAICHAGE

Depuis plusieurs années le GAB 65 a mis en évidence les potentialités de développement du secteur maraîcher sur le département (notamment au travers une forte demande provenant de la restauration collective en légumes bio). Actuellement, le manque d'appui technique dans ce domaine ne permet pas d'orienter les démarches des porteurs de projets. La mise en place d'outils de communication basés sur des indicateurs techniques et économiques a été choisie pour amorcer une dynamique autour de l'activité maraîchère. Un travail d'enquête sera réalisé auprès des maraîchers des départements 65, 64, 32 et 31. Il permettra d'établir des fiches techniques pour certaines productions ainsi que des fiches descriptives des systèmes d'exploitation de 7 fermes pilotes choisies. Ces dernières aborderont principalement les résultats économiques générés par leurs activités maraîchères.

Ils seront complétés par une compilation d'informations pratiques nécessaires lors de l'installation (liste des statuts juridiques et des aides possibles lors de l'installation ; liste des fournisseurs d'intrants bios). De plus, afin de pallier au manque d'information du GAB 65, un recensement sera débuté pour les productions biologiques de céréales, de légumineuses et du secteur arboricole de Hautes-Pyrénées.

Le travail réalisé jusqu'à présent s'est concentré sur la détermination des finalités et des modes de restitution du projet, de la méthodologie à employer et des critères pertinents à utiliser pour la réalisation des questionnaires. Des enquêtes auprès des agriculteurs concernés se réaliseront sur les mois d'avril et mai.

### INFORMATION FISCALES

#### TAXE PROFESSIONNELLE

(Article 75 de la loi de finance rectificative pour 2008)

Les équipements et biens mobiliers créés ou acquis neufs entre le 23 octobre 2008 et le 31 décembre 2009 ouvrent droit à un dégrèvement total et permanent de taxe professionnelle

(donc logiquement les panneaux photovoltaïques)

#### TAXE D'ABATTAGE

L'agrément CEE des abattoirs à la ferme a été revue en 2008. Ainsi, nombre de producteurs ne seront plus concernés par la taxe d'abattage.

#### IMPÔTS DIRECT LOCAUX

(Article 113 de la loi de finance pour 2009)

A compter des impositions établies au titre de 2010, les communes peuvent exonérer de taxe foncière sur les propriétés non bâties, pendant une durée de 5 ans, les terrains agricoles exploités selon le mode de production biologique.

Les délibérations des communes sont à prendre avant le 1 octobre 2009-03-20 La déclaration est à déposer au service des impôts, chaque année, avant le 1 janvier

#### PETITES ANNONCES

Cherche malaxeur pour chantier enduit terre ainsi que tamis géant pour la terre : Tel 05 62 50 01 46

#### A LIRE

**Disponible au GAB :** Le nouveau règlement Européen (10 €)

Colloque sur la PAC organisé à Lille en Décembre 2008

Guide sur la Bio pour protéger l'eau (FNAB)

**Contenu de l'association de préfiguration de la marque privée que nous allons créer avec la FNAB, Biocoop ? Biomonde.....**

**Plaquette sur la protection de l'eau ressource commune qui analyse en 13 fiches action la situation et les pistes. Editée par le collectif Adour Garonne dont la FRAB Midi Pyrénées. A remettre à vos élus...**



**Adhésion 2009 au GAB 65 : 50 €, vous contribuez ainsi en payant en début d'année à renforcer la trésorerie du GAB qui est bien mal en point du fait des paiements différés des financeurs**